

Stage dans les écoles primaires de Bristol (Grande-Bretagne)

Action mise en place avec le soutien de l'Association Bordeaux-Bristol dans le cadre du programme Erasmus+ de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP)



Le stage est ouvert aux fonctionnaires-stagiaires du Master 2 mention « premier degré » et se déroulera du 19 février au 2 mars 2018.

Le programme Erasmus + de l'enseignement et de la formation professionnels permet de :

- rapprocher les mondes de l'éducation et du travail en adaptant les formations aux besoins du marché et en anticipant les besoins futurs en matière de compétences et de qualifications.
- accroître la mobilité des apprenants, des formateurs, des personnels.
- développer une compréhension commune des compétences, qualifications, certifications dans le domaine de la formation professionnelle.

Le programme favorise les actions de mobilité en Europe (pays participants au programme) pour les apprenants, les enseignants, les formateurs, l'ensemble des personnels des organismes actifs dans le champ de l'éducation et de la formation professionnels et nouveauté cette année, les fonctionnaires-stagiaires des Ecoles supérieures du professorat, de l'éducation et de la formation.

Programme du stage :

Les stagiaires suivront l'emploi du temps d'une classe dans une école primaire de Bristol ou de ses environs pendant deux semaines. Après un temps d'observation, ils seront invités à assurer tout ou partie de l'enseignement dans cette classe, en présence de l'enseignant titulaire. La période d'observation et de pratique ainsi que les contenus seront négociés au cas par cas avec l'enseignant anglais.

Le stage comprend :

- l'observation de classes dans les écoles de Bristol et ses environs dont le niveau correspond à l'école élémentaire française (de 3 à 11 ans) ;
- la conduite d'une séance d'enseignement préparée par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant titulaire) avant son arrivée. L'enseignant titulaire assistera à cette séance et fera part, dans la mesure du possible, de ses observations ;
- la conduite de séances de français langue étrangère, en particulier sur des thèmes liés à la vie et l'histoire de Bordeaux et de la région Aquitaine (l'étudiant devra prévoir un projet porteur de la culture régionale avec des supports en français préparés avant le départ : affiches, cartes postales ou touristiques de Bordeaux, contes, supports vidéo, etc.) ;
- la participation à la vie de l'école afin de se familiariser avec le système éducatif anglais tout en améliorant les compétences en langue cible.

Les conditions matérielles :

Notre correspondant de l'Association Bordeaux Bristol s'engage à aider les stagiaires à trouver un hébergement, faciliter la communication avec l'établissement d'accueil avant et pendant le stage, apporter un soutien dans toutes les démarches administratives et logistiques. Il sera présent pour vous orienter à votre arrivée et pendant toute la durée de la mobilité.

Il est indispensable que les stagiaires sélectionnés organisent leur voyage ensemble et prévoient une arrivée groupée à Bristol.

Nous vous rappelons les stagiaires devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à la mobilité, notamment :

- nourriture et frais de voyage ;
- assurance maladie et frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- coût du passeport et visa ;
- coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

Une bourse Erasmus + EFP destinée à vous aider à couvrir le surcoût de la mobilité internationale vous sera versée selon les conditions définies dans le contrat financier du kit de mobilité Erasmus +.

Pour un stage à Bristol, Grande-Bretagne, le soutien financier pour les frais de voyage est de 275 € et de 546 € pour le soutien individuel (hébergement et restauration) pour 12 jours de stage + 2 jours de voyage.

Formalités d'entrée :

- pour les ressortissants de l'Union européenne, se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Si vous n'êtes pas ressortissants de l'Union européenne, faire une demande de visa : <https://www.visa4uk.fco.gov.uk/home/welcome> ;
- se munir de la carte européenne d'assurance maladie. Les hôpitaux publics dans le cadre du N.H.S (National Health Service), de même que les soins dispensés par un médecin généraliste, sont accessibles à tous et gratuits en cas d'urgence médicale (maladie ou accident survenu sur le territoire britannique) pour les touristes français, qu'ils résident en France ou dans un pays de l'Union Européenne. Se présenter dans une « Surgery » pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste (plus communément connu sous le nom de GP ou General Practitioner).
- **Se munir obligatoirement d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) qui pourra vous être demandé dans les écoles. Pensez à en faire la demande sur le site internet : www.cjn.justice.gouv.fr**

Autres informations pratiques :

- La [carte ISIC](#) prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions pour les transports, hébergements, culture, loisirs, etc.
- Monnaie locale : £1 = 1,16€ (source Boursorama.com)

☞ Consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des Affaires étrangères et du développement international sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/royaume-uni-12351/>

Avant votre départ seront établis un contrat financier et un contrat de mobilité. Nous vous invitons à consulter les conditions générales ainsi que l'engagement qualité du Kit de Mobilité ci-après.



Kit mobilité apprenant Enseignement et formation professionnels

Ce kit comprend :

- le contrat financier (FR-EN)
- le contrat de mobilité (FR-EN)
- les conditions générales (FR-EN)
- l'engagement qualité (FR-EN)

Modèle de contrat financier pour les mobilités de stage de la formation professionnelle du programme Erasmus+/ Grant agreement model for Erasmus+ VET traineeships

[Ce modèle peut être adapté par l'Agence nationale ou par l'organisme d'envoi, mais son contenu représente les exigences minimales. En bleu : instructions à supprimer par l'organisme d'envoi; en jaune : à sélectionner ou supprimer par l'organisme d'envoi le cas échéant]

[This template can be adapted by the NA or the VET sending organisation, but the content of the template are minimum requirements]

[Nom officiel complet de l'organisme d'envoi et numéro d'Accréditation, si applicable] / [Full official name of the sending organisation and Accreditation reference number, if applicable]

Adresse: [adresse officielle complète] / Address: [official address in full]

Ci-après dénommé "l'organisme", représenté aux fins de signature de la présente convention par [nom, prénom et fonction] d'une part, et / Called hereafter "the organisation", represented for the purposes of signature of this agreement by [name(s), forename(s) and function] of the one part, and

Monsieur/Madame: [Nom et prénom du participant] / Mr/Mrs/Ms [Apprentice/VET learner name(s) and forename(s)]

Date de naissance / Date of birth:

Nationalité / Nationality:

Adresse (adresse officielle complète) / Address: [official address in full]

Téléphone / Phone:

E-mail:

Sexe [M/F] / Sex: [M/F]

Année académique : 20../20.. / Academic year: 20../20..

Niveau de formation professionnelle: [apprentis/formation professionnelle secondaire/autre] / Vocational training level: [Apprentice/Upper-secondary vocational education and training/Other]

Domaine d'études : (diplôme de l'organisme d'envoi)

Code ISCED :

Subject area: [degree in sending institution]

Code: [ISCED-F code]

Nombre d'années de formation professionnelle achevées / Number of completed VET study years:

Le soutien financier comprendra / The financial support includes:

Un complément de financement pour besoins spécifiques/ Special needs support

Un complément de financement pour les jeunes avec moins d'opportunités (coûts exceptionnels le cas échéant) /

Financial Support to student with disadvantaged background (exceptional costs if applicable)

[Pour tous les participants percevant directement un soutien financier européen Erasmus +, à l'exception de ceux qui reçoivent SEULEMENT une bourse européenne à taux zéro]

[For all participants receiving financial support from Erasmus+ EU funds, except those receiving ONLY a zero-grant from EU funds].

Numéro de compte bancaire sur lequel le soutien financier sera versé / Bank account where the financial support should be paid:

Titulaire du compte : (si différent du participant) / Bank account holder (if different than student):

Nom de la banque/ Bank name:

Numéro BIC/ BIC/ Clearing/BIC/SWIFT number:

Numéro IBAN/ Account/IBAN number:

Ci-après dénommé "le participant" d'autre part, ont convenu les conditions particulières et annexes ci-dessous, qui font partie intégrante du présent contrat (« le contrat »)/

Called hereafter "the participant", of the other part, have agreed to the Special Conditions and Annexes below which form an integral part of this agreement ("the agreement"):

Annexe I/
Annex I Contrat Pédagogique pour la mobilité de stage Erasmus+ (à signer par les organismes d'envoi et d'accueil et le participant/
Learning Agreement for Erasmus+ mobility for traineeships (to be signed by sending and receiving institutions and participant)

Annexe II/
Annex II Conditions générales/ General Conditions

Annexe III/
Annex III Engagement qualité (à signer par les organismes d'envoi et d'accueil) /
Quality commitment (to be signed by sending and receiving institutions and participant)

Les modalités définies dans les conditions particulières prévalent sur celles définies dans les annexes.

[Il n'est pas obligatoire de diffuser des copies avec les signatures originales pour l'annexe I du présent document : des copies numérisées des signatures et des signatures électroniques peuvent être acceptées, en fonction de la législation nationale.]

The terms set out in the Special Conditions shall take precedence over those set out in the annexes.

[It is not compulsory to circulate papers with original signatures for Annex I of this document: scanned copies of signatures and electronic signatures may be accepted, depending on the national legislation.]

CONDITIONS PARTICULIERES / SPECIAL CONDITIONS

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT / SUBJECT MATTER OF THE AGREEMENT

- 1.1 L'organisme s'engage à octroyer une un soutien financier au participant pour entreprendre une activité de mobilité de stage dans le cadre du programme Erasmus +/ The organisation shall provide support to the participant for undertaking a mobility activity for traineeships under the Erasmus+ Programme.
- 1.2 Le participant accepte le soutien financier ou la prestation de services tel(telle) que spécifié(e) à l'article 3 et s'engage à réaliser l'activité de mobilité de stage telle que décrite à l'annexe I/ The participant accepts the support or the provision of services as specified in article 3 and undertakes to carry out the mobility activity for traineeships as described in Annex I.
- 1.3. Tout avenant au contrat devra être demandé et accepté par les deux parties par courrier postal ou message électronique/Amendments to the agreement shall be requested and agreed by both parties through a formal notification by letter or by electronic message.

ARTICLE 2 – ENTREE EN VIGUEUR DU CONTRAT ET DUREE DE LA MOBILITE / ENTRY INTO FORCE AND DURATION OF MOBILITY

- 2.1 Le contrat prend effet à la date de signature de la dernière des deux parties/ The agreement shall enter into force on the date when the last of the two parties signs.
- 2.2 La période de mobilité débute le (jj/mm/aaaa) au plus tôt et termine le (jj/mm/aaaa) au plus tard. La date de début de la période de mobilité est celle du premier jour de présence obligatoire du participant dans l'organisme d'accueil. [A sélectionner par l'organisme pour les participants suivant un cours de langue pourvu par un autre organisme que l'organisme/l'établissement d'accueil, et faisant partie intégrante de la période de mobilité à

l'étranger : En ce qui concerne l'attribution des frais de voyage, la date de début de la période de mobilité doit être le premier jour du cours de langue suivi en dehors de l'organisme d'accueil. La date de début pour ce qui concerne l'attribution du soutien individuel doit être le premier jour de présence du participant dans l'organisme d'accueil]. La date de fin de mobilité est celle du dernier jour de présence obligatoire du participant dans l'organisme d'accueil.

The mobility period shall start on [date] at the earliest and end on [date] at the latest. The start date of the mobility period shall be the first day that the participant needs to be present at the receiving organisation. [Organisation to select for participants attending a language course provided by another organisation than the receiving institution/organisation as a relevant part of the mobility period abroad: For the purpose of travel support, the start date of the mobility period shall be the first day of language course attendance outside the receiving organisation. The start date for the provision of individual support shall be the first day that the participant needs to be present at the receiving organisation]. The end date of the period abroad shall be the last day the participant needs to be present at the receiving organisation.

- 2.3 Le participant bénéficie d'un soutien financier ERASMUS + pour [...] mois et [...] jours. [si le participant reçoit une aide financière européenne : le nombre de mois et les jours supplémentaires doivent être équivalents à la durée de la période de mobilité ; [si le participant reçoit une bourse à taux zéro pour la période entière de mobilité : ce nombre de mois et ces jours supplémentaires doivent être ramenés à zéro].

The participant shall receive a financial support from Erasmus+ EU funds for [...] months and [...] days [if the participant receives a financial support from EU funds: the number of months and extra days shall be equal to the duration of the mobility period; [If the participant receives a zero-grant for the entire period: this number of months and extra days should be 0].

- 2.4 La durée totale de la période de mobilité ne doit pas excéder 12 mois/ The total duration of the mobility period shall not exceed 12 months.

- 2.5 Les demandes de prolongation de durée de mobilité doivent être faites au minimum un mois avant la fin de la période de mobilité/ Demands to the institution to extend the period of stay should be introduced at least one month before the end of the mobility period.

- 2.6 Le relevé de notes ou l'attestation de stage (ou toute déclaration jointe à ces documents) doivent comporter les dates effectives de début et de fin de la période de mobilité/ The Transcript of Records or Traineeship Certificate (or statement attached to these documents) shall provide the confirmed start and end dates of duration of the mobility period.

ARTICLE 3 – SOUTIEN FINANCIER / FINANCIAL SUPPORT

- 3.1 Le soutien financier pour la période de mobilité est de [...] euros, soit [...] euros pour 30 jours pour les stages de longue durée ou par jour pour les stages de courte durée/ The financial support for the mobility period is EUR [...], corresponding to EUR [...] per 30 days if long-term or per day if short term.

- 3.2 [Option 1, Option 2 ou Option 3 à choisir par l'AN/l'établissement/l'organisme]
[Institution/organisation to select Option 1, Option 2 or Option 3]
[Option 1]

Le participant perçoit [...] euros correspondants [à l'organisme/établissement de sélectionner les catégories budgétaires applicables] aux frais de voyage, au soutien individuel, et au soutien linguistique ; aux besoins spécifiques si applicable ; aux coûts exceptionnels si applicable.

L'AN sélectionne les catégories du budget applicable selon l'action-clé 1, le domaine et le type de participants.

The participant shall receive EUR [...] corresponding to [institution/organisation to select the applicable budget categories: travel/individual support/ linguistic support ; Special needs support if applicable ; exceptional costs if applicable.]

NA to select the applicable budget categories depending on the Key Action, field and type of participants

[Option 2]

[L'organisme/l'établissement] accordera au participant une contribution en nature [à l'organisme/établissement de sélectionner les catégories budgétaires applicables] pour les frais de voyage, le soutien individuel, et le soutien linguistique, pour les activités de mobilité. L'organisme doit fournir un soutien à la mobilité de l'apprenant. Dans ce cas précis, l'organisme devra s'assurer que les prestations fournies répondent aux standards de qualité et de sécurité.

The [institution/organisation] shall provide the participant with [institution/organisation to select the applicable budget categories: travel/individual support/ linguistic support] in the form of direct provision of the required

support services. In such case, the beneficiary shall ensure that this direct provision of services will meet the necessary quality and safety standards.

[Option 3]

Le participant percevra un soutien financier de [...] EUR pour [catégories budgétaires applicables à sélectionner par l'organisme/l'établissement d'envoi] les frais de voyage, le soutien individuel, le soutien linguistique, et une contribution en nature pour [catégories budgétaires applicable à sélectionner par l'organisme/l'établissement d'envoi] les frais de voyage, le soutien individuel, le soutien linguistique. Dans ce cas précis, l'organisme/l'établissement devra s'assurer que les prestations fournies pour le voyage, le séjour et le soutien linguistique répondent aux standards de qualité et de sécurité.

The participant shall receive from the institution a financial support of [...] EUR for [institution/organisation to select the applicable budget categories: travel/individual support/ linguistic support] and support in the form of direct provision of the required [institution/organisation to select the applicable budget categories: travel/individual support/ linguistic support] services. In such case, the beneficiary shall ensure that the direct provision of services will meet the necessary quality and safety standards.

- 3.3 Le remboursement de frais encourus liés à des besoins spécifiques sera, le cas échéant, effectué sur la base des justificatifs fournis par le participant/ The reimbursement of costs incurred in connection with special needs, when applicable, shall be based on the supporting documents provided by the participant.
- 3.4 Le soutien financier ne peut être utilisé pour couvrir des frais similaires déjà financés par des fonds de l'UE/ The financial support may not be used to cover similar costs already funded by Union funds.
- 3.5 Nonobstant l'article 3.4, le soutien financier est compatible avec toute autre source de financement y compris une rémunération perçue par le participant travaillant pendant son stage, dans la mesure où les activités prévues dans l'annexe I sont réalisées/ Notwithstanding article 3.4, the grant is compatible with any other source of funding including revenue that the participant could receive working beyond its studies/traineeship as long as he/she carries out the activities foreseen in Annex I.
- 3.6 Le soutien financier ou une partie de celui-ci sera récupéré par l'AN si le participant ne se conforme pas aux termes du contrat. Si le participant met fin à son contrat de mobilité avant son terme, il/elle devra rembourser le montant de la subvention déjà perçu, excepté si un accord différent a été conclu avec l'organisme d'envoi. Toutefois, si le participant a été dans l'impossibilité de réaliser les activités planifiées définies dans l'annexe I, pour un cas de force majeure, il/elle percevra le montant de sa bourse correspondant à la durée réelle de mobilité comme défini à l'article 2.2. Toute aide financière restante devra être remboursée, excepté si un accord différent a été conclu avec l'organisme d'envoi. Les cas de force majeure devront être communiqués par l'organisme d'envoi, pour acceptation, à l'Agence nationale.
The financial support or part thereof shall be recovered by the NA if the participant does not comply with the terms of the agreement. If the participant terminates the agreement before it ends, he/she shall have to refund the amount of the grant already paid, except if agreed differently with the sending institution. However, when the participant has been prevented from completing his/her mobility activities as described in Annex I due to force majeure, he/she shall be entitled to receive the amount of the grant corresponding to the actual duration of the mobility period as defined in article 2.2. Any remaining funds shall have to be refunded, except if agreed differently with the sending institution. Such cases shall be reported by the sending institution and accepted by the National Agency.

ARTICLE 4 – MODALITES DE PAIEMENT / PAYMENT ARRANGEMENTS

- 4.1 Dans les 30 jours calendaires suivant la signature du contrat par les deux parties, et au plus tard le jour de début de la période de mobilité, un préfinancement est versé au participant à hauteur de [entre 50 et 100 %] du montant spécifié à l'article 3 [l'AN peut ajouter : par semestre]. Dans le cas où le participant ne fournit pas les documents de mobilité exigés dans les temps impartis fixés par l'établissement d'envoi, un report du délai de paiement du préfinancement pourra être exceptionnellement accepté.
Within 30 calendar days following the signature of the agreement by both parties, and no later than the start date of the mobility period or upon receipt of confirmation of arrival, a pre-financing payment shall be made to the participant representing [between 50% and 100%] of the amount specified in Article 3 [NA may add: per semester]. In case the participant did not provide the supporting documents in time, according to the sending institution's timeline, a later payment of the pre-financing can be exceptionally accepted.
- 4.2 Si le paiement mentionné à l'article 4.1 est inférieur à 100 % du soutien financier, la soumission du questionnaire UE en ligne est considérée comme la demande du participant pour le paiement du solde du soutien

financier. L'organisme dispose de 45 jours calendaires pour procéder au paiement du solde ou pour émettre un ordre de reversement en cas de remboursement le cas échéant.

If the payment under article 4.1 is lower than 100% of the financial support, the submission of the on-line EU survey shall be considered as the participant's request for payment of the balance of the financial support. The institution shall have 45 calendar days to make the balance payment or to issue a recovery order in case a reimbursement is due.

ARTICLE 5 – ASSURANCE / INSURANCE

5.1 Le participant devra bénéficier d'un niveau de couverture adéquat. [L'établissement devra ajouter une clause à cet accord afin de s'assurer que les participants soient clairement informés des enjeux liés aux assurances. Il devra toujours souligner ce qui est obligatoire ou ce qui est recommandé. Concernant les assurances obligatoires, la personne responsable qui souscrit à une assurance (pour les stages : les organismes d'accueil, les établissements d'envoi ou les participants) doit être indiquée. L'information suivante est facultative mais recommandée : le numéro/la référence de l'assurance et la compagnie d'assurance. Cela dépend fortement des dispositions légales et administratives des pays d'origine et d'accueil.]

The participant shall have adequate insurance coverage. [The NA/institution shall add a clause to this agreement in order to ensure that students are clearly informed about issues related to insurances. It shall always highlight what is mandatory or recommended. For mandatory insurances, the responsible who takes the insurance (for traineeships: receiving organisation, sending institution or student) must be stated. The following information is optional but recommended: the insurance number/reference and the insurance company. This depends highly on the legal and administrative provisions in the sending and receiving country.]

5.2 La souscription à une **couverture d'assurance maladie** devra être mentionnée dans cet accord. [*En principe, une couverture basique est fournie par l'assurance maladie nationale du participant, valable également durant sa mobilité dans un autre pays de l'UE, grâce à la Carte Européenne d'Assurance Maladie. Cependant, la couverture de la Carte Européenne d'Assurance Maladie ou d'une assurance maladie privée complémentaire peut ne pas être suffisante, particulièrement dans les cas de rapatriement ou d'intervention médicale spécifique. Dans ces cas-là, une couverture d'assurance privée complémentaire peut être utile. Il est de la responsabilité de l'établissement d'envoi du participant de s'assurer que celui-ci est au courant des questions d'assurance maladie.*]

Acknowledgement that **health insurance coverage** has been organised shall be included in this agreement. [Usually basic coverage is provided by the national health insurance of the participant as well during his/her stay in another EU country through the European Health Insurance Card. However, the coverage of the European Health Insurance Card or private insurance may not be sufficient, especially in case of repatriation and specific medical intervention. In that case, a complementary private insurance might be useful. It is the responsibility of the sending institution of the student to ensure that the participant is aware of health insurance issues.]

5.3 L'information indiquant qu'une assurance de **responsabilité civile** (couvrant les dommages causés par le participant sur le lieu de travail [lieu de formation si prévu dans le cadre de la formation]) a été souscrite ainsi que les modalités qu'elle induit doit être mentionnées dans cet accord.

[Une responsabilité civile couvre les dommages causés par le participant/e durant sa mobilité à l'étranger (indépendamment du fait qu'il/elle soit ou non au travail). Divers accords respectant la responsabilité civile sont mis en place dans différents pays engagés dans les mobilités transnationales d'apprentissage de stage. Les stages, par conséquent, ont le risque de ne pas être couverts. L'établissement d'envoi a donc la responsabilité de vérifier qu'il y ait une assurance de responsabilité civile couvrant au moins de manière obligatoire les dommages causés par le participant sur le lieu de travail. L'annexe 1 montre clairement si cela est couvert par l'organisme d'accueil ou pas. Si elle n'est pas rendue obligatoire par la réglementation nationale du pays d'accueil, elle ne peut pas être imposée à l'organisation destinataire.]

Acknowledgement that **liability insurance coverage** (covering damages caused by the student at the workplace [study place if foreseen for studies]) has been organised and of how it has been organised shall be included in this agreement.

[A liability insurance covers damages caused by the student during his/her stay abroad (independently whether he/she is at work or not). Varying arrangements with respect to liability insurance are in place in different countries engaged in transnational learning mobility for traineeships. Trainees therefore run the risk of not being covered. Therefore it is the responsibility of the sending institution to check that there is liability insurance covering in a mandatory way at least damages caused by the participant at the work place. Annex 1 provides clarity if this is covered by the receiving organisation or not. If not made compulsory by the national regulation of the receiving country, this might not be imposed on the receiving organisation.]

- 5.4 L'information indiquant qu'une **assurance accident de travail** relative aux missions du participant (couvrant au moins les dommages causés par le participant sur le lieu de travail [lieu de formation si prévu dans le cadre de la formation]) a été souscrite ainsi que les modalités qu'elle induit doit être mentionnées dans cet accord. [*Cette assurance couvre les dommages subis par les employés et causés par des accidents de travail. Dans beaucoup de pays, les employés sont couverts contre de tels accidents de travail. Cependant, le degré auquel les stagiaires en mobilité à l'étranger sont couverts par cette même assurance peut varier selon les pays engagés dans des programmes de mobilité transnationaux. L'établissement d'envoi a la responsabilité de vérifier que l'assurance contre les accidents de travail a été souscrite. L'annexe 1 montre clairement si l'assurance est couverte par l'organisme d'accueil ou pas. Si l'organisme d'accueil ne fournit pas une telle couverture (laquelle ne peut être imposée si elle n'est pas rendue obligatoire par la réglementation nationale du pays d'accueil), l'établissement d'envoi devra s'assurer que le participant est bien couvert par une telle assurance accident travail (soit par l'établissement d'envoi (sur une base volontaire dans le cadre de son engagement qualité) soit par le participant lui-même).*]

Acknowledgement **accident insurance coverage** related to the student's tasks (covering at least damages caused to the student at the workplace [/study place if foreseen for studies]) has been organised and of how it has been organised shall be included in this agreement.

[*This insurance covers damages to employees resulting from accidents at work. In many countries employees are covered against such accidents at work. However, the extent to which transnational trainees are covered within the same insurance may vary across the countries engaged in transnational learning mobility programmes. It is the responsibility of the sending institution to check that insurance against accidents at work has been organised. Annex 1 provides clarity if this is covered by the host organisation or not. If the receiving organisation does not provide such a coverage (which cannot be imposed if not made compulsory by the national regulation of the receiving country), the sending institution shall ensure that the student is covered by such an insurance (taken either by the sending institution (on a voluntary basis as part of its quality management) or by the participant herself or himself).*]

ARTICLE 6 – SUPPORT LINGUISTIQUE EN LIGNE /ONLINE LINGUISTIC SUPPORT [Ne s'applique qu'aux mobilités pour lesquelles la langue principale de travail est le tchèque, le danois, le grec, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le néerlandais, le polonais, le portugais ou le suédois (ou toute langue supplémentaire rendue disponible sur l'outil de support linguistique en ligne (OLS), à l'exception des participants locuteurs natifs.]/ Only applicable for mobilities for which the main language of instruction or work is Czech, Danish, Greek, English, French, German, Italian, Spanish, Dutch, Polish, Portuguese or Swedish (or additional languages once they become available in the Online Linguistic Support (OLS) tool), with the exception of native speakers]

- 6.1. Le participant doit réaliser le test de langue OLS avant et à la fin de sa période de mobilité/The participant must carry out the OLS language assessment before and at the end of the mobility period.
- 6.2. [Ne concerne que les participants qui suivent un cours de langue OLS] Le participant devra suivre le cours de langue OLS, dès qu'il reçoit l'accès à l'outil en ligne et en faire le meilleur usage possible. Le participant doit immédiatement informer son organisme si il/elle n'est pas en mesure de suivre le cours, avant même d'y accéder. [Only applicable to participants following an OLS language course] The participant shall follow the OLS language course, starting as soon as they receive access and making the most out of the service. The participant shall immediately inform the institution if he/she is unable to carry out the course, before accessing it.
- 6.3. [Optionnel : à décider par l'AN/bénéficiaire] Le paiement de la dernière avance de la bourse est conditionné à la réalisation de l'évaluation obligatoire du cours linguistique en ligne à la fin de la période de mobilité. [Optional-to be decided by NA/beneficiary] The payment of the final instalment of the financial support is subject to the completion of the compulsory OLS language assessment at the end of the mobility.

ARTICLE 7 – QUESTIONNAIRE UE / EU SURVEY

- 7.1. Le participant doit compléter et soumettre le questionnaire UE en ligne après la mobilité à l'étranger dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la notification l'invitant à le faire. Les participants qui ne complètent pas et qui ne soumettent pas le questionnaire UE en ligne seront susceptibles de rembourser partiellement ou intégralement le soutien financier reçu sur demande de leur organisme d'envoi. The participant shall complete and submit the on-line EU Survey after the mobility abroad within 30 calendar days upon receipt of the invitation to complete it. Participants who fail to complete and submit the on-line EU Survey may be required by their institution to partially or fully reimburse the financial support received.

- 7.2 Un questionnaire en ligne complémentaire pourra être envoyé au participant afin d'apporter des informations complémentaires sur les acquis de l'expérience de mobilité.
A complementary on-line survey may be sent to the participant allowing for full reporting on recognition issues.

ARTICLE 8 – LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT / LAW APPLICABLE AND COMPETENT COURT

- 8.1 Le présent contrat est régi par le droit français
The Agreement is governed by French law.
- 8.2 Le tribunal compétent déterminé conformément à la législation nationale applicable sera seul compétent pour connaître des litiges entre l'organisme et le participant concernant l'interprétation, l'application ou la validité de cette convention, si ce litige ne peut pas être réglé à l'amiable.
The competent court determined in accordance with the applicable national law shall have sole jurisdiction to hear any dispute between the institution and the participant concerning the interpretation, application or validity of this Agreement, if such dispute cannot be settled amicably.

SIGNATURES

Pour le participant / For the participant
[Nom - Prénom] / [name / forename]

[signature]

Fait à [lieu], le [date] / Done at [place], [date]

Pour [l'organisme /établissement]
/ For the [institution/organisation]

[Nom – Prénom - Fonction] /
[name / forename / function]

[Signature]

Annexe/ Annex I

**CONTRAT PEDAGOGIQUE ERASMUS+ MOBILITE EFP
ERASMUS + LEARNING AGREEMENT FOR VET MOBILITY**

I. INFORMATIONS RELATIVES AU PARTICIPANT / DETAILS ON THE PARTICIPANT

Nom du participant / *Name of the participant* :

Champ de formation professionnelle / *Field of vocational education* :

Organisme d'envoi (nom, adresse) / *Sending institution (name, address)* :

Personne à contacter (nom, fonction, e-mail, tel) / *Contact person (name, function, e-mail, tel)* :

II. DETAILS DU PROGRAMME DE MOBILITE PROPOSE A L'ETRANGER / DETAILS OF THE PROPOSED TRAINING PROGRAMME ABROAD

Organisme d'accueil (nom, adresse) / *Receiving organisation (name address)* :

Personne à contacter (nom, fonction, e-mail, tel) / *Contact Person (name, function, e-mail, tel)* :

Dates prévisionnelles de début et de fin de la période de stage / *Planned dates of start and end of the placement period* :

Savoir, aptitudes et compétences visés / *Knowledge, skills and competence to be acquired* :

Programme détaillé de la période de mobilité / *Detailed programme of the training period* :

Tâches du participant / *Tasks of the trainee:*

Suivi et tutorat du participant / *Monitoring and Mentoring of the participant:*

Evaluation et validation du stage / *Evaluation and Validation of the training placement:*

III. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES / COMMITMENT OF THE PARTIES INVOLVED

En signant ce document, le participant, l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil (et l'organisme intermédiaire le cas échéant) confirment qu'ils respecteront les principes stipulés dans la charte d'engagement qualité pour les stages de formation professionnelle ci-jointe. / By signing this document, the participant, the sending institution and the receiving organisation (and the intermediary organisation if applicable)* confirm that they will abide by the principles of the Quality Commitment for VET training placements attached below.

**veuillez ajouter un cadre ci-dessous pour la signature de l'organisme intermédiaire – le cas échéant / *please add a box below for the signature of the intermediary organisation – if applicable*

LE PARTICIPANT / THE PARTICIPANT

Signature du participant / Participant's signature

..... Date:

L'ORGANISME D'ENVOI / THE SENDING ORGANISATION

Nous confirmons que cette proposition de programme de stage est acceptée / We confirm that this proposed training programme is approved.

A l'issue du programme de stage, l'organisme délivrera[...un Europass Mobilité, autre forme de validation/reconnaissance...] au participant / On completion of the training programme the organisation will issue[...a Europass Mobility, other form of validation/recognition...] to the participant

Signature du coordinateur / Coordinator's signature

..... Date:

L'ORGANISME D'ACCUEIL / THE RECEIVING ORGANISATION

Nous confirmons que cette proposition de programme de stage est approuvée. / We confirm that this proposed training programme is approved.

A l'issue du programme de stage, l'organisme délivrera [...un certificat ...] au participant / On completion of the training programme the organisation will issue [...a Certificate ...] to the participant

Signature du coordinateur / Coordinator's signature

..... Date:

Annexe/Annex II

CONDITIONS GENERALES/ GENERAL CONDITIONS

Article 1: Responsabilité / Liability

Chaque partie contractante décharge l'autre partie contractante de toute responsabilité civile du fait des dommages subis par elle-même ou par son personnel résultant de l'exécution de la présente convention, dans la mesure où ces dommages ne sont pas dus à une faute grave et intentionnelle de l'autre partie contractante ou de son personnel.

Each party of this agreement shall exonerate the other from any civil liability for damages suffered by him or his staff as a result of performance of this agreement, provided such damages are not the result of serious and deliberate misconduct on the part of the other party or his staff.

L'Agence nationale française, la Commission européenne ou leurs personnels ne seront pas tenus pour responsables en cas d'action en réparation des dommages survenus aux tiers, y compris le personnel du projet, pendant la réalisation de la période de mobilité. En conséquence, l'Agence Nationale française ou la Commission européenne n'examineront aucune demande d'indemnisation ou de remboursement accompagnant une telle plainte.

The French National Agency, the European Commission or their staff shall not be held liable in the event of a claim under the agreement relating to any damage caused during the execution of the mobility period. Consequently, the French National Agency or the European Commission shall not entertain any request for indemnity of reimbursement accompanying such claim.

Article 2: Résiliation de la convention / Termination of the agreement

Il pourra être mis fin à la convention en cas d'inexécution, par le participant de ses obligations découlant de la présente convention, et indépendamment des conséquences prévues par la loi qui lui est applicable ; la présente convention peut alors être résiliée ou dissoute de plein droit par l'organisme, sans qu'il soit besoin de procéder à aucune autre formalité judiciaire, après une mise en demeure notifiée aux parties par lettre recommandée non suivie d'exécution dans un délai d'un mois.

In the event of failure by the participant to perform any of the obligations arising from the agreement, and regardless of the consequences provided for under the applicable law, the institution is legally entitled to terminate or cancel the agreement without any further legal formality where no action is taken by the participant within one month of receiving notification by registered letter.

Si le participant met fin à la convention avant la fin de sa période contractuelle, ou s'il/elle manque à ses obligations, il/elle devra rembourser le montant de la bourse déjà reçu sauf si cela a été convenu autrement avec l'organisme d'envoi.

If the participant terminates the agreement before its agreement ends or if he/she fails to follow the agreement in accordance with the rules, he/she shall have to refund the amount of the grant already paid, except if agreed differently with the sending organisation.

Si la résiliation est due à un cas de force majeure, par exemple, une situation exceptionnelle imprévisible ou un événement incontrôlable par le bénéficiaire et qui ne peut pas être attribué à une erreur ou une négligence de sa part, le bénéficiaire pourra au moins recevoir le montant de la bourse correspondant à la durée effective de la période de mobilité. Tout autre financement devra être remboursé sauf si cela a été convenu autrement avec l'organisme d'envoi.

In case of termination by the participant due to "force majeure", i.e. an unforeseeable exceptional situation or event beyond the participant's control and not attributable to error or negligence on his/her part, the participant shall be entitled to receive at least the amount of the grant corresponding to the actual duration of the mobility period. Any remaining funds shall have to be refunded, except if agreed differently with the sending organisation.

Article 3: Protection des données / Data Protection

Toute information personnelle présente au contrat sera utilisée en accord avec le règlement n° 45/2001 du Parlement Européen et du Conseil pour la protection des individus en ce qui concerne le traitement des données personnelles par les établissements communautaires et sur la libre circulation de celles-ci. Ces données seront utilisées uniquement pour la contractualisation et le suivi par l'organisme d'origine, l'Agence Nationale et la Commission européenne, sans préjudice quant à la possibilité de transmission de ces données aux organismes chargés du contrôle et de l'audit en accord avec la législation communautaire (Cour des comptes européenne ou l'Office Européen de Lutte Anti-fraude).

All personal data contained in the agreement shall be processed in accordance with Regulation (EC) No 45/2001 of the European Parliament and of the Council on the protection of individuals with regard to the processing of personal data by the EU institutions and bodies and on the free movement of such data. Such data shall be processed solely in connection with the implementation and follow-up of the agreement by the sending institution, the National Agency and the European Commission, without prejudice to the possibility of passing the data to the bodies responsible for inspection and audit in accordance with EU legislation (Court of Auditors or European Antifraud Office (OLAF)).

Le participant peut, sur demande écrite, avoir droit d'accès et de modification de ses données personnelles. Il/elle adressera toute question concernant l'utilisation de ses données personnelles à l'organisme d'origine et/ou à l'Agence Nationale. Le participant peut porter plainte contre l'utilisation de ses données personnelles auprès de la CNIL en ce qui concerne l'utilisation de celles-ci par l'organisme d'envoi, l'Agence Nationale, ou auprès du Contrôleur européen de la protection des données en ce qui concerne l'utilisation de celles-ci par la Commission européenne.

The participant may, on written request, gain access to his personal data and correct any information that is inaccurate or incomplete. He/she should address any questions regarding the processing of his/her personal data to the sending institution and/or the National Agency. The participant may lodge a complaint against the processing of his personal data with the [national supervising body for data protection] with regard to the use of these data by the sending institution, the National Agency, or to the European Data Protection

Supervisor with regard to the use of the data by the European Commission.

Article 4: Vérifications et audits / Checks and Audits

Les contractants s'engagent à fournir toute information détaillée demandée par la Commission européenne, l'Agence Nationale française ou tout autre organisme extérieur accrédité par celles-ci pour vérifier que la période de mobilité et les dispositions prévues au contrat ont été correctement mises en œuvre.

The parties of the agreement undertake to provide any detailed information requested by the European Commission, the French National Agency or by any other outside body authorised by the European Commission or the French National Agency to check that the mobility period and the provisions of the agreement are being properly implemented.

Annexe/ Annex III

ERASMUS+ MOBILITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ENGAGEMENT QUALITE ERASMUS+ VOCATIONAL EDUCATION AND TRAINING MOBILITY QUALITY COMMITMENT

Obligations de l'organisme d'envoi / Obligations of the Sending organisation

- Choisir les pays de destination, les partenaires des pays d'accueil, la durée et le programme du placement appropriés pour atteindre les objectifs de formations désirés.
Choose the appropriate target countries and host country partners, project durations and placement content to achieve the desired learning objectives.
- Sélectionner les stagiaires, professeurs ou autres professionnels participant, en établissant des critères et des procédures de sélection clairs et transparents.
Select the participating trainees or teachers and other professionals by setting up clearly defined and transparent selection criteria.
- Définir les acquis d'apprentissages envisagés pour la période de mobilité en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences à développer.
Define the envisaged learning outcomes of the mobility period in terms of knowledge, skills and competences to be developed.
- Si des apprenants, professeurs ou autres professionnels sélectionnés rencontrent des obstacles à la mobilité, des dispositions particulières doivent être mises en place (par exemple, pour les personnes présentant des besoins d'apprentissage spécifiques ou un handicap physique).
If you send learners or teachers and other professionals who face barriers to mobility, special arrangements for those individuals must be made (e.g. those with special learning needs or those with physical disabilities).
- Préparer les participants en collaboration avec les organismes partenaires pour la vie pratique, professionnelle et culturelle du pays d'accueil, en particulier par une formation linguistique adaptée aux besoins du placement.
Prepare participants in collaboration with partner organisations for the practical, professional and cultural life of the host country, in particular through language training tailored to meet their occupational needs.
- Gérer les questions pratiques autour de la mobilité, s'occuper de l'organisation du voyage, du logement, des assurances nécessaires, de la sécurité et la protection, des demandes de visas, de la sécurité sociale, du suivi et tutorat, des visites préparatoires sur place, etc.
Manage the practical elements around the mobility, taking care of the organisation of travel, accommodation, necessary insurances, safety and protection, visa applications, social security, mentoring and support, preparatory visits on-site etc.
- Etablir le contrat de mobilité avec le participant et l'organisme d'accueil afin de permettre la transparence des acquis d'apprentissages visés pour toutes les parties impliquées.
Establish the Learning Agreement with the participant trainee or teacher and the host organisation to make the intended learning outcomes transparent for all parties involved.
- Etablir des procédures d'évaluation avec l'organisme d'envoi pour assurer la validation et la reconnaissance des savoirs, aptitudes et compétences acquis.

Establish assessment procedures together with the host organisation to ensure the validation and recognition of the knowledge, skills and competences acquired.

- Etablir des Accords de partenariats entre les différents organismes compétents si vous utilisez ECVET pour la mobilité.

Establish Memoranda of Understanding between the competent bodies if you use ECVET for the mobility.

- Etablir les moyens de communication adéquats pour toute la durée de la mobilité et faire en sorte que leur utilisation soit claire pour le participant et l'organisme d'accueil.

Establish appropriate communication channels to be put in place during the duration of the mobility and make these clear to participant and the host Organisation.

- Etablir un système de suivi du projet de mobilité pendant sa durée.

Establish a system of monitoring the mobility project during its duration.

- Si nécessaire en cas de besoins spécifiques ou de handicaps physiques, utiliser des accompagnateurs pendant la durée du séjour dans le pays d'accueil, qui prendront en charges les questions pratiques.

When necessary for special learning needs or physical disabilities, use accompanying persons during the stay in the host country, taking care of practical arrangements.

- Organiser et documenter avec l'organisme d'accueil, l'évaluation des acquis d'apprentissage, en soulignant si possible l'apprentissage informel et non formel. Reconnaître les acquis d'apprentissage qui n'étaient pas initialement prévus mais qui sont néanmoins obtenus dans le cadre de la mobilité.

Arrange and document together with the host Organisation, the assessment of the learning outcomes, picking up on the informal and non-formal learning where possible. Recognize learning outcomes which were not originally planned but still achieved during the mobility.

- Evaluer avec chaque participant leur développement personnel et professionnel pendant la période à l'étranger. Evaluate with each participant their personal and professional development following the period abroad.

- Reconnaître les acquis d'apprentissages obtenus par l'intermédiaire d' ECVET, Europass ou d'autres certificats.

Recognise the accrued learning outcomes through ECVET, Europass or other certificates.

- Disséminer les résultats des projets de mobilité le plus largement possible.

Disseminate the results of the mobility projects as widely as possible.

- Autoévaluer la mobilité de manière globale pour déterminer si les objectifs et les résultats souhaités ont été atteints.

Self-evaluate the mobility as a whole to see whether it has obtained its objectives and desired results.

Obligations des organismes d'envoi et d'accueil / Obligations of the Sending and Host Organisation

- Négocier un programme de formation sur mesure pour chaque participant (si possible pendant les visites préparatoires).

Negotiate a tailor-made training programme for each participant (if possible during the preparatory visits).

- Définir les acquis d'apprentissages visés pour la période de mobilité en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences à développer.

Define the envisaged learning outcomes of the mobility period in terms of knowledge, skills and competences to be developed.

- Établir un contrat de mobilité avec le participant afin d'assurer la transparence du programme et des acquis d'apprentissage visés pour toutes les parties impliquées.
Establish the Learning Agreement with the participant trainee or teacher to make the intended learning outcomes transparent for all parties involved.
- Etablir les moyens de communication adéquats pour toute la durée de la mobilité et faire en sorte que leur utilisation soit claire pour le participant.
Establish appropriate communication channels to be put in place during the duration of the mobility and make these clear to participant.
- S'accorder sur les modalités de suivi et de tutorat.
Agree on monitoring and mentoring arrangements.
- Evaluer l'avancement des mobilités de façon continue et prendre les mesures appropriées si nécessaire.
Evaluate the progress of the mobility on an on-going basis and take appropriate action if required.
- Organiser et documenter l'évaluation des acquis d'apprentissage, soulignant si possible l'apprentissage informel et non formel. Reconnaître les acquis d'apprentissage qui n'étaient pas initialement prévus mais qui sont néanmoins obtenus dans le cadre de la mobilité.
Arrange and document the assessment of the learning outcomes, picking up on the informal and non-formal learning where possible. Recognize learning outcomes which were not originally planned but still achieved during the mobility.

Obligations de l'organisme d'accueil / Obligations of the Host Organisation

- Favoriser la compréhension de la culture et de la mentalité du pays d'accueil.
Foster understanding of the culture and mentality of the host country.
- Confier aux participants des tâches et responsabilités correspondant à leurs savoirs, aptitudes et compétences et aux objectifs de formation indiqués dans le contrat de formation, et mettre à leur disposition le matériel nécessaire et approprié.
Assign to participants tasks and responsibilities to match their knowledge, skills and competences and training objectives as set out in the Learning Agreement and ensure that appropriate equipment and support is available.
- Identifier un tuteur ou mentor pour suivre les progrès de formation du participant.
Identify a tutor or mentor to monitor the participant's training progress.
- Fournir un soutien pratique si nécessaire, y compris un contact clairement identifié pour les stagiaires faisant face à des difficultés.
Provide practical support if required including a clear contact point for trainees that face difficulties.
- Vérifier que chaque participant est correctement assuré.
Check the appropriate insurance cover for each participant.

Obligations du Participant / Obligations of the Participant

- Etablir le contrat de mobilité avec les organismes d'envoi et d'accueil permettant la transparence des acquis d'apprentissages visés pour toutes les parties impliquées.

Establish the Learning Agreement with the sending Organisation and the host organisation to make the intended learning outcomes transparent for all parties involved.

- Se conformer aux dispositions négociées pour le placement et faire de son mieux pour la réussite du stage.
Comply with all the arrangements negotiated for the training placement and to do his/her best to make the placement a success.
- Respecter le règlement de l'organisme d'accueil, ses horaires de travail habituels, son code de conduite et ses règles de confidentialité.
Abide by the rules and regulations of the host Organisation, its normal working hours, code of conduct and rules of confidentiality.
- Communiquer avec les organismes d'envoi et d'accueil sur tout problème ou changement concernant le placement.
Communicate with the sending Organisation and host Organisation about any problems or changes regarding the training placement.
- Soumettre un rapport au format spécifié ainsi que les documents justificatifs relatifs aux dépenses à la fin de la période de mobilité.
Submit a report in the specified format, together with requested supporting documentation in respect of costs, at the end of the training placement.

Obligations de l'organisme intermédiaire / Obligations of the Intermediary Organisation

- Sélectionner les organismes d'accueil de manière à ce que les objectifs du placement puissent être effectivement réalisés.
Select suitable host organisations and ensure that they are able to achieve the placement objectives.
- Fournir les coordonnées de tous les partenaires concernés et s'assurer que toutes les dispositions nécessaires sont en place avant le départ des participants de leur pays d'origine.
Provide contact details of all parties involved and ensure that final arrangements are in place prior to participants' departure from their home country.

Signatures

Organisme d'envoi, nom, date
Sending organisation, name, date

Organisme d'accueil, nom, date
Host organisation, name, date

Organisme intermédiaire (optionnel), nom, date
Intermediary organisation (optional), name, date

Participant, nom, date
Participant, name, date